

REVUE DE PRESSE

4 juin 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

« Je veux juste étudier »

Le ministère québécois de l'Immigration refuse qu'une étudiante étrangère passe du cégep à une formation professionnelle, une décision de plus en plus fréquente malgré le manque de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs

SARAH R. CHAMPAGNE
LE DEVOIR

Oumou Ndiaye ne demande qu'à pouvoir poursuivre ses cours en pâtisserie, déjà entamés depuis janvier à l'École hôtelière de la Capitale, mais le ministère québécois de l'Immigration (MIFI) refuse qu'elle passe du cégep à une école professionnelle. Ces refus sont de plus en plus fréquents, alors même que les études professionnelles sont l'une des priorités du gouvernement en matière d'éducation et que les besoins en main-d'œuvre demeurent dans plusieurs secteurs.

Plusieurs centres de formation professionnelle du Québec font en effet ce constat depuis quelques mois. Ils comptent pourtant sur l'apport des étudiants étrangers pour garnir les rangs des cohortes, « surtout en région », signale notamment Nabila Bedjbedj, de Destination formation Québec, qui regroupe quatre de ces centres au Lac-Saint-Jean.

Le MIFI de son côté dément tout changement de politique.

Quant à M^{me} Ndiaye, elle est arrivée du Sénégal l'automne dernier et a entamé une session au cégep de La Pocatière. Elle a vite fait face à des difficultés : « J'allais tous les jours à mes cours, je faisais mes examens, mes exercices, mais je ne pouvais pas du tout suivre le niveau élevé des études », écrira-t-elle ensuite au MIFI pour justifier sa demande de changement.

En entrevue, elle dit aussi qu'elle ne se sentait jamais à sa place : « C'était la première fois que je me retrouvais dans une classe en étant la seule personne de couleur. »

Ayant déjà travaillé dans la transformation des aliments dans son pays d'origine, elle cherche une solution. Le cours de pâtisserie de l'École hôtelière de la Capitale lui semble alors une bonne option.

Elle commence donc la session le 18 janvier dernier et dépose les papiers pour faire un changement de niveau d'études cinq jours plus tard. Ce type de délai était accepté auparavant et le changement, « une simple formalité », signale Micaël Papillon, le conseiller en orientation qui l'accompagne dans ces démarches.

Plus de 11 semaines de cours plus tard, en avril, le MIFI lui oppose un refus définitif, après avoir déjà signifié ses intentions en mars. Une deuxième série de pièces justificatives avaient été fournies entre-temps, mais la lettre de refus affirme qu'elles ne l'ont pas été. Elles figurent pourtant bel et bien au dossier consulté par *Le Devoir*. « Ils ont tous les documents, l'agente d'im-



migration me les lisait au téléphone », souligne M. Papillon, de l'École hôtelière de la Capitale.

La lettre de l'agent d'immigration cite en outre une date erronée.

Continuer à couler

Le ministère reproche aussi à la jeune femme de ne pas avoir étudié plus d'une session avec son premier certificat d'acceptation du Québec (CAQ), celui octroyé pour des études collégiales. Enfin, les cinq jours écoulés avant de déposer sa demande pour

une formation professionnelle sont retenus contre elle.

« Elle aurait dû faire quoi ? Continuer à grands frais dans un programme où elle coulait ? » demande M. Papillon, qui décrit ce refus comme « aberrant ».

« Je me sens très instable, je suis très stressée et je ne sais pas vers où me diriger. [...] Je veux juste étudier », dit M^{me} Ndiaye.

« Ce n'est pas comme si elle n'était pas allée à ses cours au cégep. Elle a fait tout ce qu'elle devait faire. Elle réussit, elle parle français, elle a payé sa session. Et là, elle a peur d'être expulsée du pays », dit son conseiller.

« Je vais être obligé de la mettre à la porte. » Un grain soudain dans la voix, il ne cache pas son ras-le-bol. Son incompréhension a grandi au fil des refus des derniers mois : « Il est où, le désavantage pour le Québec d'avoir des cuisiniers, des bouchers, des pâtisseries, des préposés aux bénéficiaires ? Là où il y a de grosses pénuries de main-d'œuvre ? Je ne comprends pas. » Le MIFI présume « d'intentions malveillantes », alors que « des jeunes se sont simplement trompés de programme », observe-t-il.

Chasse aux « stratagèmes » ?

Depuis l'automne dernier, d'autres établissements voient ce genre de refus se multiplier.

« Oui, on constate la même chose », confirme Nabila Bedjbedj, agente de

développement en mobilité internationale au Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean, qui s'occupe de quatre centres de formation professionnelle.

Éducation internationale, qui représente plus de 90 centres de formation professionnelle, a aussi remarqué que « ce n'est pas anecdotique », confirme la directrice générale, Lysiane van der Knaap. Sans se prononcer sur le fait que ce soit justifié ou non, l'organisation explique que plusieurs raisons peuvent expliquer ces refus.

En Abitibi-Témiscamingue, une dizaine d'élèves ont été refusés pour leur transfert en formation professionnelle, car ils n'étaient pas allés au cégep comme cela avait été prévu initialement, nous a indiqué le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois. Cinq autres ont été acceptés.

Le MIFI indique par courriel qu'il est impossible de fournir des statistiques spécifiques sur ce phénomène et qu'aucun changement de politique n'a eu lieu.

En coulisses cependant, des fonctionnaires de ce ministère ont indiqué à ces responsables que la volonté était de « supprimer les stratagèmes » d'étudiants qui « utiliseraient » les cégeps et les universités pour entrer au Québec.

Le chercheur Islem Bendjaballah se refuse à qualifier ces parcours de « stratagèmes » : ce sont plutôt des « opportunités ». « Les systèmes d'immigration au Québec et au Canada le permettent. Certains saisissent cette possibilité et, finalement, trouvent du travail plus facilement que les universitaires », remarque ce chercheur qui a rédigé sa thèse de doctorat sur le parcours d'étudiants internationaux et qui continue à en côtoyer des dizaines.

D'un côté, les étudiants peuvent être exclus de leurs programmes s'ils cumulent quelques échecs. Et de l'autre, ils ne peuvent plus changer de programme : « Ça crée des situations vraiment difficiles », conclut le chercheur.

De bonnes perspectives

Les possibilités d'emploi dans le domaine de la restauration ou du tourisme continuent pourtant à être plutôt bonnes, malgré un ralentissement dans les derniers mois.

La cuisine et la boulangerie sont encore plus demandées que la pâtisserie, mais les besoins sont « généralisés », explique Martin Vézina, vice-président aux affaires publiques de l'Association Restauration Québec. La voie professionnelle « n'est pas une voie de garage » et il espère qu'elle sera valorisée, dit-il.

Plus largement, l'industrie de la transformation alimentaire aurait besoin de 142 000 nouvelles personnes à l'horizon de 2030, selon les récents calculs de Compétences Transformation Alimentaire Canada. « Nos étudiants trouvent tous du travail en sortant », confirme Micaël Papillon, de l'École hôtelière de la Capitale.

Pour chaque finissant professionnel, « il y a deux emplois », affirme Lysiane van der Knapp, d'Éducation Internationale.

Il y va aussi « de la survie de certains programmes » professionnels, ajoute M^{me} Bedjbedj.

Ce n'est pas comme si elle n'était pas allée à ses cours au cégep. Elle a fait tout ce qu'elle devait faire. Elle réussit, elle parle français, elle a payé sa session. Et là, elle a peur d'être expulsée du pays.

MICAËL PAPILLON

Je me sens très instable, je suis très stressée et je ne sais pas vers où me diriger. [...] Je veux juste étudier.

OUMOU NDIAYE

40 climatiseurs dans une école grâce à une maman

Elle a trouvé des commanditaires et obtenu les autorisations dans la maison des fous

Inquiète des effets de la chaleur sur les élèves et les enseignants, une mère de famille déterminée de Mont-Tremblant a réussi à faire financer l'achat d'une quarantaine de climatiseurs pour les classes.

MARIE-LAURENCE DELAINEY
Agence QMI

L'idée a émergé en septembre 2023 alors qu'il faisait très chaud à l'extérieur et à l'intérieur de l'école des trois enfants de Joanie Beaulieu.

« Je ne pouvais pas croire que les enfants et les enseignants étaient dans un environnement comme ça. Je me suis dit : "Faut que je trouve quelque chose" », affirme-t-elle.

À l'instar de nombreux établissements scolaires au Québec, la plupart des classes des écoles de Mont-Tremblant ne sont pas climatisées. Le 23 septembre, la femme de 30 ans a écrit une publication sur Facebook invitant des commanditaires à se manifester pour trouver des climatiseurs.

« J'avais demandé un 400 \$ [le prix d'un climatiseur] par commanditaire. J'étais en

train d'endormir les enfants, et j'entendais [le téléphone vibrer]. Les gens ont vraiment embarqué! »

En quelques jours, la mère de famille a réussi à amasser la somme nécessaire pour acheter 42 climatiseurs, soit un pour chacune des classes des pavillons du secteur.

LE PLUS DUR À VENIR

Mais ce n'était pas gagné d'avance. Il fallait aussi obtenir l'accord du centre de services scolaire (CSS) et donc passer à travers plusieurs paliers d'approbation. Un changement de personnel serait aussi venu ralentir le processus en cours de route.

« C'a été très compliqué. Demander l'autorisation à tel conseil, après faut que ça monte à l'autre conseil, après faut que ça débattre [...]. Il a fallu que je recommence. J'ai refait les demandes avec le nouveau directeur par intérim. C'a pris du temps, on est rendus en mai 2024, et c'a commencé en septembre 2023. »

« J'imagine que l'effet de masse a fait que ça a fait bouger les choses. Chaque fois, ils me disaient : "Côté électricité?" Je répondais : "J'ai un électricien!", "Oui, mais côté

installation?", "J'ai des installateurs!" »

PRIS PAR SURPRISE

Le directeur général du CSS des Laurentides admet que l'initiative l'a pris par surprise et que le processus n'a pas été simple.

« C'est la première fois qu'on avait un processus à faire comme celui-là. C'est une superbe initiative. On est contents de ce dénouement », explique Sébastien Tardif.

La jeune femme en est maintenant à remplir les bons de commande confirmant que les installateurs en question sont certifiés. Elle espère réussir à installer le matériel avant la période d'examen.



Pendant ce temps, la direction est bien au frais

MARIE-LAURENCE DELAINEY
Agence QMI

Plusieurs établissements climatisent davantage les bureaux de la direction et du secrétariat que les classes selon nos données recueillies.

Parmi les centres de services scolaires (CSS) et commissions scolaires anglophones (CS) du Québec qui ont répondu à nos questions, 60 % des écoles climatisent uniquement les bureaux de la direction et du secrétariat. Seulement 17 % des écoles climatisent toutes leurs classes.

«C'est injuste! lance sous le couvert de l'anonymat une enseignante de la Montérégie, car elle n'est pas autorisée à parler aux médias. [Nos classes] c'est une micro-serre. Durant nos pauses, on se retrouve au bureau de la secrétaire pour jaser.»

Sur son site, le gouvernement du Québec indique qu'une température ambiante idéale en milieu scolaire

devrait être entre 20 °C et 26 °C. Pourtant, lors de la vague de chaleur du mois de mai dernier, les températures frôlaient les 30 °C dans des classes.

«Il a fait extrêmement chaud, j'ai mon petit de six ans qui est tombé endormi dans sa classe, lance Julie Dubois, une mère de cinq enfants fréquentant des écoles de la Beauce. Souvent, ils ne font pas le travail demandé parce qu'ils ont de la misère à s'endurer. Je trouve ça déplorable qu'en 2024 on ne puisse pas avoir des écoles climatisées.»

«Le parc immobilier a une soixantaine d'années, il y a des bâtiments nouveaux et d'autres qui sont plus âgés», souligne Dominique Robert, président-directeur général adjoint de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ). «C'est du cas par cas. On doit vivre et naviguer à l'intérieur de cette réalité-là.»

PAS FORT SUR L'INFORMATION

Le ministère de l'Éducation n'a jamais donné suite à nos demandes.

Moins de la moitié des CSS et CS ont répondu à nos questions de façon claire.

Les CSS de Montréal et Marguerite-Bourgeoys font partie des nombreux établissements qui ont répondu aux questions génériques, mais qui ont omis de répondre à la question portant sur les bureaux de la direction.

«Aucune liste d'endroits administratifs où nous avons ce type de climatiseur n'est produite à notre CSS», a par exemple répondu le CSS du Val-des-Cerfs, à Granby.



MALGRÉ LA CONTROVERSE, LA FAE PERSISTE ET SIGNE

LA DÉCISION DE CONTESTER LA LOI SUR LA LAÏCITÉ SERAIT JUSTIFIÉE, DIT-ELLE

DAPHNÉE DION-VIENS

Malgré la levée de boucliers soulevée par sa contestation de la Loi sur la laïcité jusqu'en Cour suprême, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) persiste et signe. Cette démarche de «défense des droits» de ses membres est tout à fait justifiée, affirme sa présidente, Mélanie Hubert.

«On est conscient qu'il y a une compréhension [...] qui est difficile. Ce qu'on est en train de faire, c'est une démarche de défense de nos membres qui étaient lésés par la loi », indique Mme Hubert, qui estime leur nombre à «plusieurs centaines », notamment des femmes voilées.

À la fin avril, la FAE a annoncé qu'elle poursuivait son combat pour faire invalider la Loi sur la laïcité de l'État devant la Cour suprême, en demandant d'encadrer le recours à la clause dérogatoire par les gouvernements provinciaux afin d'éviter les dérives populistes.

La loi 21 interdit le port de signe religieux aux employés de l'État en position d'autorité et la clause dérogatoire y a été incluse dès son adoption.

GROGNE DE LA PART DES PROFS

Cette décision a toutefois été vivement critiquée par plusieurs enseignants qui s'opposent à ce que leurs cotisations syndicales servent à financer ce recours juridique et réclament une véritable consultation sur ce problème. Deux pétitions ont notamment circulé dans les rangs des profs.

Après un mois de controverse où elle s'est tenue à l'écart de l'espace médiatique, la présidente de la FAE a

accepté de revenir sur cette décision, à la demande du Journal.

Mme Hubert rappelle d'abord que cette contestation juridique n'est que l'aboutissement d'une démarche amorcée en 2018, d'abord en Cour supérieure puis devant la Cour d'appel, afin d'éviter aux syndicats locaux de multiplier les griefs à la pièce, selon les enseignants concernés.

Jusqu'à maintenant, ces démarches ont coûté environ 1,2 million \$ au syndicat, qui prévoit dépenser encore «quelques centaines de milliers de dollars» pour les démarches à venir devant la Cour suprême.

Mélanie Hubert admet qu'il s'agit d'une des démarches juridiques «les plus coûteuses» depuis la création de la fédération syndicale, puisque la FAE a dû avoir recours à plusieurs expertises externes.

Tout en reconnaissant que cette somme «peut avoir l'air énorme », la présidente de la FAE précise toutefois qu'elle représente «moins de 20 \$ par syndiqué ».

AUCUNE CONSULTATION

La présidente de la FAE, Mélanie Hubert, indique par ailleurs que les démarches juridiques entourant la loi 21 ont été faites dans le respect des règles internes de la fédération. «Pour les recours juridiques, [...] on n'a pas à consulter nos membres [...]. Quand on est dans nos mandats de défendre les intérêts des gens, on y va», affirme-t-elle.

École neuve... et déjà pleine

Par Olivier Bossé, Le Soleil

À peine inaugurée, l'école Stadacona déborde déjà. En vue de sa troisième année scolaire seulement, l'établissement primaire de Québec doit refuser des enfants et en déplacer d'autres. Elle ferme aussi sa classe de maternelle quatre ans.

L'école primaire Stadacona, du secteur du même nom situé dans l'ouest du quartier Limoilou, jouit d'une certaine notoriété.

Il s'agit de la première école conçue par le trio vedette composé de Ricardo Larrivée, cuisinier animateur, Pierre Lavoie, tête de proue d'un mouvement d'activité physique portant son nom, et Pierre Thibault, architecte de renom, à avoir ouvert ses portes, en août 2022.

Premières de six écoles laboratoires construites à travers le Québec. Le projet des lab-écoles a été initié par le gouvernement libéral de Philippe Couillard, mais le gouvernement de François Legault l'a limité à six à cause de la hausse importante des coûts.

«L'école Stadacona est effectivement au maximum de sa capacité», confirme par courriel au Soleil le Centre de services scolaire de la Capitale.

L'édifice situé entre le parc Cartier-Brébeuf et l'autoroute Laurentienne a été inauguré en grande pompe il y a moins de deux ans, pour la rentrée scolaire de 2022.

Son ouverture venait soulager l'école primaire de la Grande-Hermine, alors remplie au bouchon malgré plusieurs classes modulaires installées dans la cour durant des années. La Grande-Hermine, érigée non loin entre les 1^{re} et 2^e Avenues, date de 2008.

D'un budget initial de 19,4 millions de dollars, l'école Stadacona a coûté 25,8 millions à construire.

En 2022, 317 enfants de la prématernelle à la sixième année y faisaient leur entrée.

Alors qu'une deuxième année scolaire s'achève à Stadacona, ils sont maintenant 377. Soixante de plus ou 19 %.

Fini, les prématernelles

Plusieurs parents d'élèves qui fréquentent l'endroit ont reçu dans les dernières semaines une lettre du centre de services scolaire leur proposant de changer leur enfant d'école en vue de la prochaine rentrée. Outre un appel au volontariat, certains pourraient se voir forcés de déménager d'école.

On leur propose entre autres d'être replacés à l'école Saint-Fidèle, à 1,2 km plus à l'est, entre les 3^e et 4^e Avenues.

Le centre de services scolaire identifie «l'arrivée de nouvelles familles dans le secteur» comme principale raison de ce débordement.

La classe de prématernelle, ou maternelle quatre ans, passe à la trappe.

Trois autres écoles primaires du Centre de services scolaires de la Capitale font de même en fermant leurs maternelles quatre ans à la prochaine rentrée: Jean-XXIII (quartier Duberger), Sainte-Odile (Lairet) et Dominique-Savio (Maizerets).

«Explosion de l'immigration»

Au cabinet du ministre de l'Éducation du Québec, Bernard Drainville, on souligne que «le nombre de classes de maternelle quatre ans continue d'augmenter au Québec».

Lors de la prochaine rentrée, au net, le système public québécois comptera 40 classes de maternelle quatre ans de plus que cette année, pour atteindre 1700.

«Le manque d'espace, la pénurie de main-d'œuvre, ainsi que l'explosion de l'immigration temporaire sont des défis pour l'ouverture de maternelle quatre ans. La situation demeure difficile pour la prochaine année scolaire. En plus des défis qu'on connaît actuellement, la réalité est que plusieurs locaux sont utilisés comme classes d'accueil ou de francisation. La pression sur nos écoles est réelle», indique l'attaché de presse du ministre Drainville.

L'objectif d'atteindre 2600 classes de maternelle quatre ans est toujours dans la mire du gouvernement Legault, mais pas avant 2029-2030. Cet échéancier avait été allongé de quatre ans, justement, l'an passé.

Lors de la campagne électorale de 2018 qui l'a portée au pouvoir, la Coalition avenir Québec (CAQ) promettait 5000 classes de prématernelle partout au Québec.

Les 1660 classes actuelles constituent quatre fois plus que ce que c'était en 2018, soit 394 classes.

En ce moment, 20 294 enfants fréquentent les classes de maternelle quatre ans au Québec.

Québec demande à toutes les écoles d'installer un défibrillateur cardiaque

VÉRONIQUE PRINCE

Au cours de la prochaine année scolaire, toutes les écoles du Québec devraient être munies d'un défibrillateur cardiaque. Le ministère de l'Éducation a débloqué une somme de 3 millions de dollars, qui a été envoyée aux centres de services scolaires pour l'acquisition et l'installation des appareils dans chaque établissement scolaire, du primaire au secondaire, de même que les centres de formation professionnelle et ceux pour la formation des adultes.

Une vérification sera faite. La reddition de comptes, c'est important [...] L'argent est déjà envoyé. Les centres de services scolaires peuvent dire à leurs directions d'école de procéder et d'acheter le défibrillateur [...] Il y a déjà un bout de chemin de fait. Nous, on vient compléter le réseau de défibrillateurs dans les écoles publiques du Québec.

Une citation de Bernard Drainville, ministre de l'Éducation

Au Québec, 50 % des écoles primaires n'ont pas de tels appareils. Si on en trouve maintenant dans 90 % des écoles secondaires, c'est surtout grâce à des dons ou à des campagnes de sociofinancement.

Le Dr Paul Poirier se bat depuis des années pour l'installation de défibrillateurs externes automatisés (DEA). Le cardiologue à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec a lui-même organisé des campagnes pour recueillir de l'argent.

Il estime qu'il était temps que Québec s'implique davantage financièrement pour compléter l'installation de manière uniforme dans le réseau scolaire.

Si vous êtes à Saint-Loin-Loin, le défibrillateur le plus proche est dans l'auto de la SQ! As-tu le temps d'attendre que le gars de la SQ qui se trouve à 15 km arrive avec son défibrillateur? Ou que les pompiers viennent? Non, tu n'as pas le temps! dit-il.

Des cas d'adolescents sauvés à l'école grâce à un défibrillateur ont été médiatisés ces dernières années, mais le ministre Drainville voit aussi la nécessité de les installer pour les activités sportives communautaires. On peut se retrouver un soir avec des adultes qui jouent au badminton, au hockey cosom, puis à un moment donné, il y en a un qui tombe en arrêt cardiorespiratoire. On veut être capable de les sauver.

Selon la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, plus de 60 000 arrêts cardiaques surviennent chaque année à l'extérieur des hôpitaux du pays. Il s'agit d'un arrêt cardiaque toutes les neuf minutes. Le taux de survie serait inférieur à 10 %.

Selon Marc-André Parenteau, conseiller principal de la Fondation en affaires gouvernementales et en défense des intérêts, en combinant le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur, on peut doubler les chances de survie d'une personne. De plus, il fait remarquer que l'appareil est particulièrement facile à utiliser.

On ouvre le défibrillateur et on écoute ce qu'il nous dit, tout simplement! Il va clairement nous indiquer d'installer des électrodes, ensuite, il fera l'analyse de l'état de la victime et, au besoin, il va recommander un choc. Sinon, il va nous dire de continuer le massage cardiaque.

Une citation de Marc-André Parenteau, conseiller principal en affaires gouvernementales et en défense des intérêts, à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada

Former des élèves de 5^e année à utiliser un défibrillateur

Un élève de 5^e année est capable de l'utiliser! La seule chose que la machine ne fait pas, c'est de prendre sa main pour faire le massage cardiaque. Autrement, il lui dit tout! renchérit le Dr Paul Poirier. Les élèves de troisième secondaire suivent déjà des formations en réanimation cardiorespiratoire.

Si tu formes du monde en 5^e année et qu'ils sont recertifiés en troisième secondaire, ça veut dire que tu as toute une génération de citoyens formés deux fois dans leur vie. Quand tu entraînes des gens de la communauté,

tu as une augmentation de la survie de 40 % avec le défibrillateur dans une année.

Une citation de Dr Paul Poirier, cardiologue à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec

Le Dr Poirier et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada souhaitent maintenant que le gouvernement aille encore plus loin. Selon eux, les défibrillateurs externes automatisés devraient être installés dans tous les lieux publics du Québec. Par exemple, de nombreux arénas n'en ont toujours pas.

En début d'année, le ministre de la Santé Christian Dubé a aussi donné le feu vert à une subvention permettant l'acquisition de 900 appareils installés partout au Québec d'ici les trois prochaines années, notamment dans les banques et les caisses populaires.

On a demandé que soit instaurée une loi d'accès à la défibrillation pour qu'ils soient installés dans tous les lieux très fréquentés avec des seuils à déterminer. Ce serait normé, explique Marc-André Parenteau.

Le Dr Poirier insiste sur une chose : au-delà de l'installation, il faudra également clairement indiquer au public où sont situés les appareils à leur disposition.

Le personnel scolaire veut télétravailler davantage

Par Lilia Gaulin, La Tribune

Le Syndicat du personnel technique et administratif du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) réclame plus de flexibilité pour ses membres en matière de télétravail. Il souhaite au passage que les règles concernant le télétravail soient uniformisées.

À la fin du mois de juin, les membres du conseil d'administration du CSSRS devront adopter la Politique relative au télétravail. Cette dernière est en consultation depuis la fin avril.

Mardi soir, le président du Syndicat du personnel technique et administratif du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS), Alexandre Boutin, a pris la parole lors d'une séance extraordinaire du CA du CSSRS afin de sensibiliser ses membres à la situation du personnel technique et administratif.

Il espère que la politique uniformisera les pratiques. En ce moment, il estime que ce sont souvent les directions d'école qui ont le dernier mot en matière de télétravail. «Il n'y a pas beaucoup d'ouverture de la part des directions d'école d'offrir l'opportunité de faire du télétravail», croit-il.

M. Boutin a demandé aux membres du conseil d'administration d'analyser si les critères pour autoriser le télétravail sont objectifs et équitables pour l'ensemble du personnel. «Présentement, j'en doute», souligne-t-il en entrevue avec La Tribune.

Il est conscient que les employés qui offrent un service direct aux élèves doivent généralement travailler en présentiel. «Je comprends. On a besoin de ces gens sur le plancher. Quand il y a des moments où les personnes doivent faire de la planification ou que ce sont des journées pédagogiques et de tempête et qu'il n'y a pas d'élèves à l'école, je pense qu'il devrait y avoir une plus grande ouverture.»

«Il y a beaucoup de gens qui trouvent ça assez discriminatoire parce que les enseignants puis les professionnels ont souvent l'ouverture puis la possibilité d'en faire lors de ces journées.»

— Alexandre Boutin

En plus des journées de tempête et pédagogiques, le temps de planification et de concertation du personnel technique et administratif pourrait être réalisé en télétravail, croit-il.

Selon les témoignages recueillis par le président de syndicat, «aucune raison valable» n'est nécessairement donnée par les directions pour refuser le télétravail.

Présence à l'école pour une réunion virtuelle

M. Boutin donne en exemple une situation où une technicienne en éducation spécialisée est contrainte d'aller travailler à l'école pour assister à une réunion qui se déroulera en virtuel puisque ses collègues professionnels et enseignants peuvent être en télétravail lors de certaines situations. «C'est un non-sens.»

En ce moment, les autorisations de télétravail sont variables d'un type d'emploi à l'autre au sein même du SPTA-CSQ. Il évoque que le personnel en informatique est majoritairement en télétravail. «Au niveau du personnel de bureau, c'est très variable. Il y a des services où c'est très ouvert. Pratiquement, tout le personnel en information est en télétravail, ça fonctionne très bien.»

«C'est très variable et les employés ont de la difficulté à comprendre pourquoi», résume-t-il.

Agression brutale d'un ado à Saint-Jérôme

AGENCE QMI | L'adolescent de 15 ans poignardé, puis attaqué à coups de marteau vendredi, près de l'École polyvalente Saint-Jérôme, pourrait perdre l'usage de ses jambes, a appris TVA Nouvelles auprès de diverses sources.

On ignore le mobile du crime, mais certains élèves rencontrés hier près de l'école laissent entendre qu'une bagarre impliquant la victime se serait produite deux jours avant l'attaque.

La police a rapidement appréhendé, vendredi, les deux suspects âgés de 16 et 17 ans. Ils font face à des accusations de voie de fait armée. Ils ont comparu hier au tribunal de la jeunesse.





La fameuse « exception religieuse »

Je vous parlais hier de ces fonctionnaires zélés qui se sentent investis d'une mission divine dès que l'État leur donne un livre de règlements.

Pour ces serveurs de l'État, le livre qu'ils traînent dans leur poche est aussi sacré que les Dix Commandements.

« Tu ne construiras jamais une palissade dépassant la limite permise. »

« Tu ne convoiteras jamais le cabanon de ton voisin. »

Etc.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

En lisant ma chronique, ma blonde m'a rappelé une histoire que j'avais oubliée.

On habitait Outremont et on voulait faire refaire la terrasse arrière de la maison.

Il fallait faire faire des plans, montrer ces plans aux fonctionnaires de la Ville, qui les corrigeaient, montrer ces corrections à l'entrepreneur, qui redessinaient ses plans, montrer les nouveaux plans aux fonctionnaires, qui les recorrigeaient, etc.

On passait notre temps entre le bureau de l'entrepreneur et l'hôtel de ville.

Et puis un jour, un fonctionnaire s'est pointé à la maison

avec un ruban à mesurer.

Il a mesuré la terrasse de long en large en notant des chiffres dans un calepin et en faisant des « tssst tssst » inquiétants.

« Vous dépassez d'un centimètre la limite permise, mais pour cette fois, on va l'accepter », a-t-il dit.

Et que faisait notre voisin hassidique pendant ce temps-là ?

Il construisait une cabane sur son balcon avec des planches pour fêter la Soucot.

Lui n'avait pas besoin de faire approuver ses plans ou de faire mesurer sa cabane par un fonctionnaire.

Parce qu'il construisait une cabane « dans un contexte religieux ».

SUR LA TERRE COMME AU CIEL ?

Le Bloc et le PQ ont déposé chacun une motion demandant que le gouvernement fédéral retire l'exception religieuse de la loi contre les discours haineux.

Un discours haineux est un discours haineux, qu'il soit prononcé dans un contexte religieux ou non.

Ces motions tombent sous le sens, mais il faudrait pousser cette logique encore plus

loin.

Pourquoi les lieux de culte sont exemptés de la taxe municipale ?

Pourquoi on accepte que des écoles religieuses contreviennent à la Loi sur l'instruction publique ?

Pourquoi on accepte que des écoles religieuses ne dispensent pas le même enseignement aux garçons et aux filles ?

Pourquoi on accepte que des parents obligent leurs fillettes à se couvrir les cheveux, les bras et les jambes, même en pleine canicule, et lorsqu'elles vont se baigner à la piscine ? N'est-ce pas une forme de maltraitance ? De sexisme ?

Pourquoi on accepte que des enfants ne mangent pas à leur faim pendant certaines fêtes religieuses ?

Pourquoi l'État (qui est censé être laïc) organise des funérailles nationales dans des lieux de culte ?

Pourquoi on permet l'ouverture de salles de prière dans les universités ?

Pourquoi les élus se rendent-ils dans des lieux de culte et portent-ils des signes religieux ostentatoires pour courtiser les minorités religieuses ?

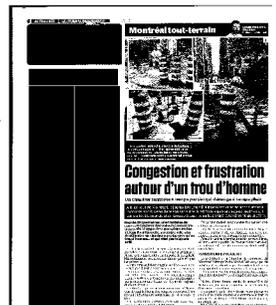
Pourquoi on accepte qu'il y ait des « tribunaux » religieux (comme les tribunaux rabbiniques) et des « hypothèques » religieuses (comme les hypothèques islamiques) ?

DÉNORMALISER

En fait, c'est toute la relation de l'État à la religion qu'il faut revoir.

Comme le dit souvent mon ami Guy Perkins à QUB, il faut « dénormaliser » la religion.

L'État n'a pas à multiplier les exceptions pour accommoder les croyants.



L'école québécoise doit revenir aux sources

Je réfléchis beaucoup ces temps-ci aux problèmes de l'école dans nos sociétés modernes.



Je n'arrivais pas à mettre de l'ordre dans mes idées quand un lecteur m'a suggéré la notion de «brouillage des frontières».

Je vais essayer de m'expliquer.

UNIQUE

Quand j'étais enfant, je voyais l'école comme une sorte de sanctuaire.

L'école n'était pas un lieu comme les autres. Elle avait un statut spécial, plus élevé, presque sacré, qui imposait le respect.

Je prenais ça très au sérieux.

C'était un lieu, si je puis dire, dans la société, forcément, mais aussi à part, protégé, différent, où il était entendu qu'on laissait à l'entrée certaines questions, certaines pratiques, certaines habitudes.

D'où mon mot «sanctuaire».

Bien sûr, l'école a toujours été un peu le reflet de la société.

On trouvait à l'école des enfants de riches et, on le sentait, des enfants qui arrivaient le ventre creux, des enfants violentés à la maison, etc.

Mais il y avait néanmoins une distance, une sorte de séparation entre l'école et le monde extérieur, un peu comme lorsque je rentre dans une église ou dans un musée, et où je sens une atmosphère, un rythme qui ne sont pas ceux de l'extérieur.

Je franchissais la porte de l'école et j'étais dans un «ailleurs». Je retrouvais la société quand je ressortais.

Je venais pour me concentrer, pour travailler de façon appliquée, indépendamment de mes talents ou de mes goûts.

Aujourd'hui, cette démarcation est disparue, d'où ce «brouillage des frontières» évoqué plus haut.

L'école a été avalée par la société. Elle est devenue son reflet, son déversoir, une sorte d'éponge imbibée de tout ce que charrie la société.

Je vous donne des exemples.

À l'école, les cellulaires relient les enfants au monde extérieur. Des parents leur envoient des textos pendant qu'ils sont en classe!

Des parents font manquer des jours de classe aux enfants pour partir en vacances au moment qui leur convient.

Les religions font irruption à l'école.

On organise des fêtes pour célébrer les cultures des pays d'origine de chacun.

Aux matières de base se sont ajoutés toutes sortes de cours pour, supposément, outiller les enfants et, souvent, pour les endoctriner.

Aujourd'hui, dès l'adolescence, une majorité des étudiants a un travail rémunéré à l'extérieur de l'école.

Si c'est pour subvenir à des besoins vitaux, je comprends. Mais pour beaucoup, c'est pour se payer un train de vie inimaginable pour moi jadis.

Il était invraisemblable, quand j'étais adolescent ou jeune adulte, d'avoir une automobile ou de renouveler fréquemment ma garde-robe.

DORLOTER

Il ne me serait pas non plus venu à l'idée de tutoyer mes profs.

Au primaire, je ne demandais pas à mes enseignantes de me câliner. C'était le rôle de ma mère.

Comment d'ailleurs donner objectivement une note à un enfant que vous dorloitez physiquement? Apprendra-t-il à obéir seulement s'il se sent aimé?

Nous sommes mûrs, je crois, pour de vastes remises en question.

ALBI HYUNDAI
COM
MONTREAL - 1-855-474-1111

LA VENTE
DES VOITURES
NE S'ARRÊTE JAMAIS
SE POURSUIT!

ALLOCATION INCROYABLE POUR VOTRE ECHANGE!

SANTA FE 2024 TUCSON 2024 ELANTRA 2024

Parts of Bill 101 won't apply to English school boards

Court denies Quebec's challenge pending outcome of legal battle

ANDY RIGA

For now, English school boards can continue to communicate in English with other anglophone organizations, thanks to a Quebec appeals court ruling.

Judge Geneviève Marcotte on Friday dismissed the Quebec government's challenge of an April Superior Court judgment that ruled some parts of the Charter of the French Language should not apply to English school boards until a legal challenge of the provisions winds its way through the courts.

The sections in question would have required English boards to communicate exclusively in French with, among others, the Quebec English School Boards Association and the English Parents' Committee Association of Quebec.

"The fact that the Charter of the French Language requires English school boards to communicate exclusively in French when interacting with other English-speaking community organizations never made any sense," said English Montreal School Board chair Joe Ortona.

However, Ortona said the EMSB "continues to embrace the French language, having pioneered the French immersion program."

In a nine-page decision, Mar-

cotte rejected an appeal application from Quebec's attorney general and the Office québécois de la langue française, the province's language watchdog.

"The (Superior Court) judgment does not appear to me to contain any obvious weakness and does not cause serious or disproportionate harm to the (attorney general) and OQLF applicants in such a way as to justify the granting of the permission sought," Marcotte wrote.

That means that, for now, six articles of the charter, commonly known as Bill 101, will not apply to English boards, "with the exception of situations where the partner or contractor of the (board) requires the use of the official language."

The articles in question refer to communication, contracts and the provision of services.

The suspension of these parts of Bill 101 will stand until the courts decide on the merits of the EMSB's challenge of Bill 96, the Legault government's toughening of Bill 101.

The EMSB and several other parties are contesting Bill 96, arguing it's unconstitutional. The legal battle could take years, with observers expecting it to reach the Supreme Court of Canada.

Enacted in 2022, Bill 96 is the CAQ government's wide-ranging overhaul of Quebec French-language rules. Among other things,

it touches on CEGEP enrolment, how businesses operate, the workings of the court system, and who can receive government services in English.

Another portion of Marcotte's ruling focused on the EMSB's challenge of a different part of the Superior Court decision.

The board objected to that court's decision that English school boards should be considered "school service centres."

Marcotte granted the EMSB's request to challenge that part of the decision.

The questions raised by the EMSB "merit the (appeals) court's attention," she wrote, noting Quebec's attorney general and the OQLF confirmed the Superior Court decision "contained certain inaccuracies" on this point.

Since Quebec abolished French school boards, French schools are operated by service centres overseen by the provincial government.

English school boards remain in place after the Quebec Superior Court ruled the Legault government's law abolishing boards should not apply to English ones. An appeal is expected to be heard next year.

"We are English school boards, not school service posts like the French sector," Ortona said. "It was important to once again make this abundantly clear."

ariga@postmedia.com



Pour une 3 e année consécutive, le maire de Dégelis investit dans l'avenir des jeunes

Guylain Jean



Marie-Pier Thériault, directrice de l'École secondaire de Dégelis, le maire Gustave Pelletier, et Marise Chouinard, enseignante. Crédit photo : Courtoisie

Tel que promis au début de son mandat, le maire de Dégelis, Gustave Pelletier a remis, pour une 3 e année consécutive, un chèque de 5 000 \$ à Marie-Pier Thériault, directrice de l'École secondaire de Dégelis et Marise Chouinard, enseignante. Ce don remis aux finissants 2024 sera versé en bourses d'études à des élèves qui se sont efforcés d'améliorer leurs résultats scolaires afin de poursuivre des études post-secondaires.

Ces récompenses ne sont pas accordées aux étudiants qui se sont déjà distingués pour leurs performances académiques ou qui proviennent d'un milieu familial aisé. L'objectif de cette initiative est de motiver les jeunes issus de milieux plus modestes et de contribuer à diminuer le décrochage scolaire.

En 2022, le maire de Dégelis avait exprimé son souhait de verser une partie de sa rémunération annuelle aux finissant(e)s du Secondaire durant toute la durée de son mandat jusqu'en 2025. Ces bourses d'études seront remises à l'occasion du bal des finissant(e)s qui aura lieu le 21 juin prochain.

De furieux combats à l'école le Carrefour à Varennes



Par Daniel Bastin



Pour une deuxième année consécutive, l'école gagnante fut Ozias-Leduc de Mont-Saint-Hilaire. (Photo : Alex S Girard)

De furieux combats ont eu lieu à l'école le Carrefour à Varennes le 29 mai dernier. Malgré l'intensité des affrontements, on n'a dénombré aucun blessé, mais par contre il y avait plein de sourires fendus jusqu'aux oreilles chez la cinquantaine de jeunes participants...

Des élèves des écoles le Carrefour de Varennes, Ozias-Leduc de Mont-Saint-Hilaire et Jacques-Rousseau de Longueuil se sont affrontés lors du deuxième tournoi de combat récréatif avec des épées, des lances, des haches, des dagues, etc. Pour une deuxième année consécutive, l'école gagnante fut Ozias-Leduc de Mont-Saint-Hilaire.

L'organisateur de l'événement, Alex S. Girard, qui est également fondateur de l'Ordre du combat récréatif (OCR) a expliqué qu'afin de déclarer une école gagnante, on combine les points des jeux d'équipes à ceux des duels remportés. Pour l'édition 2024, Ozias-Leduc de Mont-Saint-Hilaire a cumulé 36 points, Jacques-Rousseau de Longueuil 24, alors que le Carrefour de Varennes en a récolté 16.

« Le combat est une métaphore de la vie : on gagne, on perd, on se relève, on apprend et on vainc ce qui nous a terrassés la veille, a souligné Alex S. Girard par voie de communiqué. L'OCR permet de mettre en pratique ces principes dans la bonne humeur, comme l'illustrent ses mots d'ordre: honneur, respect, plaisir. »

L'école Ste-Agnès deviendra l'école de la Source

MARIO PITRE

L'école primaire Ste-Agnès située avenue Grande-Ile changera bientôt d'appellation pour prendre le nom d'école de la Source.

Le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands en a fait l'annonce jeudi par voie de communiqué. Ce changement de nom découle d'une réflexion amorcée en février 2023, puis d'un processus de consultation réalisé auprès de l'ensemble de la communauté scolaire, mentionne-t-on.

« Cete nouvelle identité marque un tournant audacieux qui vise à mieux refléter la fonction éducative de l'établissement, tout en augmentant le sentiment d'appartenance de notre communauté scolaire. Le nom École de la Source incarne l'image d'une source de connaissances inépuisable et symbolise un engagement envers l'apprentissage et la réussite des élèves », explique François Robichaud, directeur adjoint à la réussite au CSSVT.

Long processus

Depuis l'entrée en vigueur de la Politique relative au choix du nom des établissements et des immeubles, le CSSVT dit avoir reçu un total de deux demandes. Plongée dans une démarche d'actualisation de son projet éducatif, l'équipe de l'école Sainte-Agnès a profité de cete occasion pour avancer l'idée de modifier le nom de

l'établissement au conseil d'établissement (CÉ). Au coeur du cheminement, huit propositions ont été retenues parmi les suggestions de la communauté scolaire. Un an plus tard, le 24 février dernier, le CÉ a autorisé la sélection, puis présenté la décision au conseil d'administration du CSSVT qui a confirmé le changement de nom en approuvant le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Cette nouvelle appellation est le résultat d'une démarche sérieuse et réfléchie fait valoir le CSSVT, reflétant l'engagement du milieu envers une identité plus alignée sur les valeurs et la vision de l'organisation.

« Les changements de nom de nos établissements s'inscrivent dans une réflexion d'équipe en lien avec la mission de l'école. Pour nous, la démarche se veut inclusive et collaborative, en réponse à un besoin de mieux refléter le milieu de vie des élèves, de leurs parents et du personnel. L'organisation respecte ces initiatives des acteurs qui y gravitent en leur permettant d'adopter un nom porteur de sens », précise Suzie Vranderick, directrice générale du CSSVT.

Jeux du Québec | Saint-Georges dépose son cahier de partenariat

BENJAMIN AUBERT

Le comité de candidature de la Ville de Saint-Georges pour l'obtention des Jeux du Québec de 2027 a remis son cahier de partenariat.

Le comité s'est dit emballé par l'engouement généré par la candidature géorgienne.

D'ailleurs, plusieurs partenaires ont levé la main pour offrir gracieusement leurs installations afin d'assurer le bon déroulement de l'événement si celui-ci est accordé à Saint-Georges.

C'est le cas du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin, du Cégep Beauce-Appalaches, du Centre universitaire des Appalaches, du Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière, de l'École Jésus-

Marie de Beauceville, ainsi que des municipalités de Beauceville, Lac-Etchemin et Saint-Prosper.

La communauté d'affaires beauceronne s'est aussi mobilisée puisque le comité organisateur a reçu des lettres d'engagement totalisant jusqu'à 860 000\$ en commandites. D'autres lettres d'engagement sont aussi attendues à court terme.

Au total, le budget prévu pour l'organisation des Jeux du Québec à Saint-Georges sera de l'ordre de 8 064 641 \$.

Communiqué (s)



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
50e anniversaire de l'école secondaire de Saint-Paul : un événement mémorable!

4 juin 2024



C'est le 18 mai dernier que l'école secondaire de Saint-Paul a célébré ses 50 d'histoire. Des gens de toutes les générations (de quelques mois à plusieurs décennies) et de toutes les municipalités de Montmagny-Sud, soient Lac-Frontière, Sainte-Lucie-de-Beaugard, Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Fabien-de-Panet, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Notre-Dame-du-Rosaire, Sainte-Apolline-de-Patton et Saint-Paul-de-Montminy, s'étaient donné rendez-vous pour souligner cet événement historique.

Dans le cadre de cette journée où rires, émotions, discussions et échanges amicaux étaient à l'avant-plan, les participants ont pu partager un brunch à la cafétéria, participer à un tournoi de volley-ball au gymnase, revisiter leur école et y découvrir de nouveaux locaux, dont les classes-musées aménagées par les élèves et les locaux « Salon Rose & Chocolat » et « Chic Caverne », admirer l'exposition de photos à la bibliothèque, discuter avec les représentants des municipalités et les exposants agro-alimentaires qui tenaient des kiosques, déguster des hot-dogs préparés par des élèves actuels et même se faire maquiller! Alors que des amis de longue date s'affrontaient au baby-foot, d'autres se retrouvaient, sur « leur banc », afin d'y échanger d'innombrables souvenirs. D'anciens élèves et membres du personnel, soient madame Isabelle Paquet et messieurs Marco Robidoux, Gino Lacroix, Alexandre Patry, Guillaume Patry et Alexandre Bélanger-Thibault, s'étaient vu confier le mandat d'animer la journée grâce à des prestations musicales.

Remerciements

Madame Julie Bilodeau, direction de l'école, remercie chaleureusement tous les participants pour cette journée riche en émotions, et en partage de nombreux souvenirs. Elle se dit très touchée d'avoir pu constater à quel point l'école a permis de contribuer à former des adultes, jeunes et moins jeunes, allumés, investis et épanouis.

Elle souligne également le dévouement incroyable de tous les membres du comité du 50e qui ont travaillé très fort pour faire de cette journée une réussite. Mesdames Dominique Bernard, Katty Boivin, Myriam Cloutier, Danielle Leblond, Rosaly Proulx, Isabelle Marois et Geneviève Caron ainsi que messieurs Jonathan Lévesque et Louis-Dominic Manuel ont collaboré dans la joie et le plaisir à mettre sur pied ce bel événement festif. Un merci spécial à mesdames Émilie Baker, Valérie Gaudreau, Mélissa Parent Lebeau, Annie Laverdière et messieurs Stéphane Nadeau, Paul Pouliot et Olivier Therrien, qui se sont joints à l'équipe pour partager leur folie et leur enthousiasme.

Cette journée de commémoration a permis à tous de constater que le sentiment d'appartenance à l'école secondaire de Saint-Paul perdure au-delà du temps, du lieu de résidence et du parcours de vie de chacun. Ensemble, les élèves, actuels et anciens, et les membres du personnel, actuels et anciens, forment une communauté unie et vivante, incarnant la vision actuelle de l'école secondaire de Saint-Paul, soit

le développement de tous les acteurs afin que les élèves vivent des réussites et deviennent des adultes engagés, équilibrés, respectueux et ouverts d'esprit. Un beau retour en arrière qui permettra à l'équipe de poursuivre sa mission avec un regard confiant sur l'avenir. Bonne continuité!

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

157, rue Saint-Louis

Montmagny Québec

Canada G5V 4N3

🌐 www.cscotesud.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTRÉAL
Zachary Richard partage la scène avec les élèves de deux écoles

4 juin 2024

Les élèves de l'école Léonard-de-Vinci et de Joseph-François-Perreault seront en spectacle avec Zachary Richard le 18 juin 2024 dans le cadre de « Raconte-moi ton Québec ».

Zachary Richard se joindra à plus de 60 jeunes de l'école primaire Léonard-De Vinci et de l'orchestre de chambre de l'école secondaire Joseph-François-Perrault, sous la direction M. Éric Levasseur.

Dans ce spectacle, les élèves des écoles du quartier Saint-Michel accompagneront Zachary Richard dans un spectacle de chansons québécoises, inspirées du répertoire de l'artiste.

Un rendez-vous à ne pas manquer le 18 juin 2024 à 19 h 30, au Patro Villeray (7355, avenue Christophe-Colomb).

Le Chœur LDV « Les P'tits Da Vinci » a été créé en septembre 2022 à l'initiative des enseignants en musique de l'école Léonard-De Vinci, Valérie Carreau et Jimmy Louis-Marie. Ce chœur est composé d'élèves du deuxième et du troisième cycle du primaire. Le répertoire interprété par les choristes est varié et essentiellement francophone.

Les P'tits Da Vinci qui auront à cœur de faire découvrir leur belle voix et leur enthousiasme porteront ainsi fièrement les couleurs de l'école Léonard-De Vinci le 18 juin prochain.

Les membres de la communauté sont cordialement invités à assister à ce spectacle et ainsi, à souligner les efforts importants fournis par ces élèves.

Pour acheter un billet et assister à ce spectacle, consultez la [campagne de sociofinancement](#). Il suffit de choisir l'option « Place de concert ».

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de Montréal

5100, rue Sherbrooke Est, local 180

Montréal Québec

Canada H1V 3R9

www.csdm.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SOREL-TRACY

Revaloriser des skateboards pour redonner l'espoir : une expo à voir au Marché des arts Desjardins dès le 7 juin!

4 juin 2024



Les 62 élèves finissants du profil arts plastiques de l'école secondaire Fernand-Lefebvre ont transformé des planches à roulettes usagées en démarche artistique dans le cadre du projet *Re Deck Art* de l'organisme *Skateboards pour l'espoir*. Leurs planches ainsi que celles des artistes Martin Cournoyer (TradeMart), Frédéric Joyal (Joy), Laurianne Choquette et *Make Noize*, qui se sont joints au projet, feront l'objet d'une exposition dont le vernissage ouvert à tous aura lieu le 7 juin de 17 h à 19 h à la salle George-Codling du Marché des arts Desjardins. L'exposition se poursuivra jusqu'au 13 juin.

Une fois l'exposition terminée, les planches des élèves seront envoyées à l'organisme *Skateboards pour l'espoir* qui s'occupera de les distribuer à des jeunes dans le besoin partout dans le monde. Les planches des artistes invités seront, quant à elles, mises en vente et les fonds seront aussi remis à l'organisme. D'ailleurs, tous ceux et celles qui viendront voir l'exposition pourront faire un don.

Ce projet, mis sur pied par l'enseignante Karine Joubert, en fut un de longue haleine pour les élèves d'arts plastiques. Les jeunes devaient tout d'abord préparer leur planche puis s'inspirer d'artistes de l'histoire de l'art afin de peindre eux-mêmes une œuvre d'art sur celle-ci. La photographe Nath B a réalisé plusieurs photos des planches, une fois le projet achevé, afin que les étudiants puissent garder un souvenir de leur travail.

À propos Skateboards pour l'espoir

Betty Esperanza est la fondatrice de *Skateboards pour l'espoir*. Véritable amatrice de skateboard, elle donne, lors d'un voyage à Cuba, son *skateboard* à un jeune garçon nommé Yojany Perez. Des années plus tard, Yojany devient le meilleur *skateboarder* de Cuba. Après une décennie de collecte de plusieurs milliers de *skateboards* usagés, *Skateboards pour l'espoir* continue à défendre les droits des enfants en leur permettant de pratiquer le sport et de participer à des projets éducatifs. Le but de tout ça ? Briser le cycle de la pauvreté au Canada, chez les Premières Nations, à Cuba, en Ouganda et dans de nombreux pays en développement. *Skateboards pour l'espoir* bénéficie d'une communauté engagée et d'ambassadeurs issus des quatre coins de la planète. Vous pouvez en savoir plus sur l'organisme et sa fondatrice en consultant leur site: <https://skateboardsforhope.com/>

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien de nombreux partenaires, soit le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, les artistes Laurianne Choquette, Martin Cournoyer (TradeMart), Frédéric Joyal (Joy) et *Make Noize*, Azimut diffusion, Nath B photographe, ainsi qu'Effel Cuisine. Merci également à Gilles Beaucage, Danielle Deniault, Liziane Salvas, Hugo Pelchat, Mégane Mc Dermott et Marc-Antoine Poirier.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

41, avenue de l'Hôtel-Dieu

Sorel-Tracy Québec

Canada J3P 1L1

www.cs-soreltracy.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS
Vincent Vallières en visite à du Bac

4 juin 2024



Chaque année, Le Festif de Baie St-Paul offre la chance aux écoles d'accueillir un artiste le temps d'un court spectacle. Certains artistes québécois font donc la tournée de plusieurs écoles.

Ainsi, le 16 mai dernier, les élèves de l'École du Bac ont eu l'immense privilège de recevoir le talentueux Vincent Vallières. L'auteur-compositeur-interprète a donné trois représentations en avant-midi, au gymnase de l'école. En plus de leur en apprendre plus sur son métier, Vincent Vallières a pris le temps de discuter, de prendre des photos et même de signer quelques autographes, pour le plus grand bonheur des élèves. Une belle opportunité aussi pour eux de s'ouvrir à la musique francophone et québécoise.

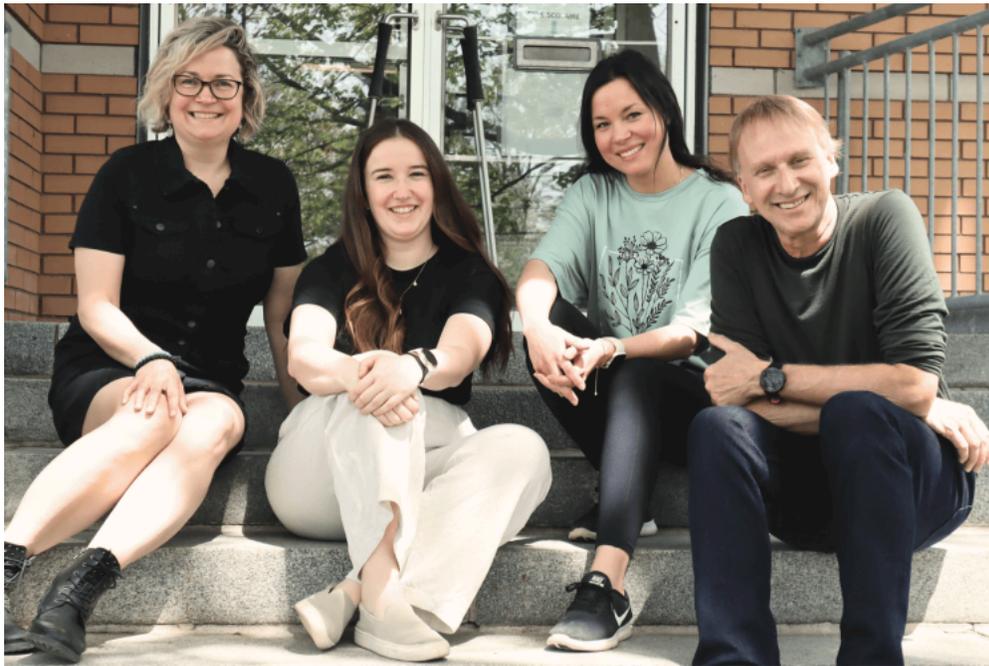
Un énorme merci à M. Vallières pour sa grande générosité et la magie qu'il a su créer chez tous les auditeurs.

Pour plus d'information

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS

L'équipe Interventions Thérapeutiques lors de Conduites Agressives (ITCA) s'est agrandie!

4 juin 2024



Bonne nouvelle, l'équipe ITCA (interventions thérapeutiques lors de conduites agressives) s'est agrandie, deux nouvelles personnes se sont jointes à l'équipe. Il s'agit de Laurie Michaud et Kim Ramsay, psychoéducatrices. Elle complètent l'équipe déjà en place de Laurent Sylvain et Annie Poulin, psychoéducateurs.

L'équipe ITCA fait de la formation axée sur la prévention et la gestion des comportements agressifs chez les élèves. Cette formation aide à augmenter la sécurité de l'intervenant, maintenir la relation thérapeutique avec l'élève et plus encore.

Nous aimerions les remercier pour leur aide et leur dévouement auprès de nos élèves et les intervenants en milieu scolaire.

Pour plus d'information

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
Lumières sur Farnham | Un succès pour nos directions d'école!

4 juin 2024



L'événement communautaire "Lumières sur Farnham" a connu un grand succès le 24 mai dernier en soirée. Parmi les nombreux kiosques présents, celui tenu par trois directrices d'école primaire, Rachel Savoie, Marie-Danièle Giard et Kathleen Tremblay, a particulièrement attiré l'attention.

Des jeux d'adresse et des sourires

Les directrices, armées de leur bonne humeur et de leur esprit de compétition, ont proposé aux enfants et aux parents divers jeux d'adresse; il y en avait pour tous les goûts. Les rires et les cris de joie fusaient de toutes parts, créant une ambiance des plus festives.

Plus que des directrices

Cet événement a été l'occasion pour les directrices de se rapprocher des familles et de la communauté dans un contexte différent de celui de l'école. Elles ont pu échanger avec les parents et les enfants, partager des moments de complicité et tisser des liens plus étroits.

L'importance des liens école-communauté

La présence et l'engagement des directrices à "Lumières sur Farnham" soulignent l'importance des liens solides entre l'école et la communauté. Ces liens sont essentiels pour le développement harmonieux des jeunes, car ils leur permettent de s'épanouir dans un environnement stimulant et enrichissant.

Un remerciement à tous

Les directrices tiennent à remercier chaleureusement toutes les familles et les membres de la communauté qui ont participé à l'événement et qui ont contribué à en faire une soirée mémorable.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs

55, rue Court C.P. 9000

Granby Québec

Canada J2G 9H7

🌐 www.csvdc.qc.ca